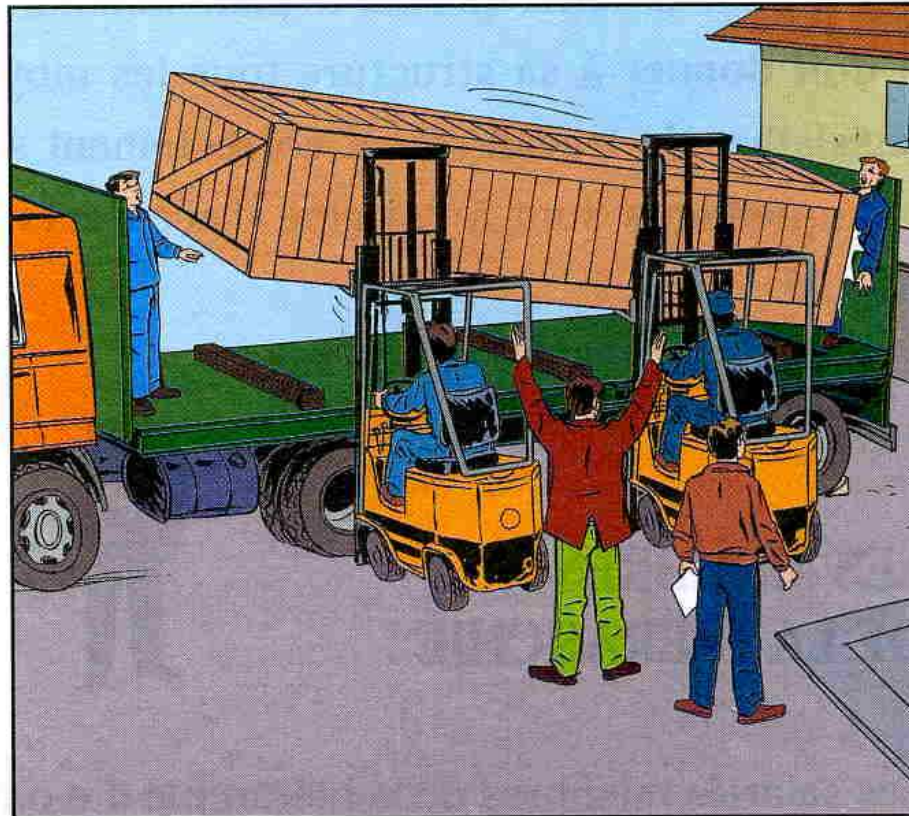


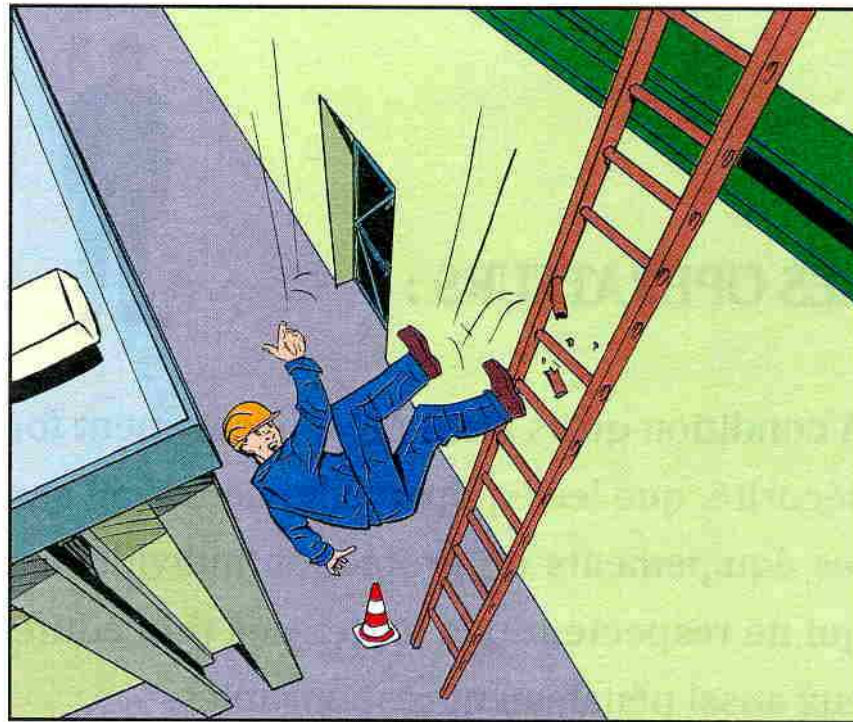
1) La maladresse

C'est un défaut de savoir-faire dans la conduite d'action



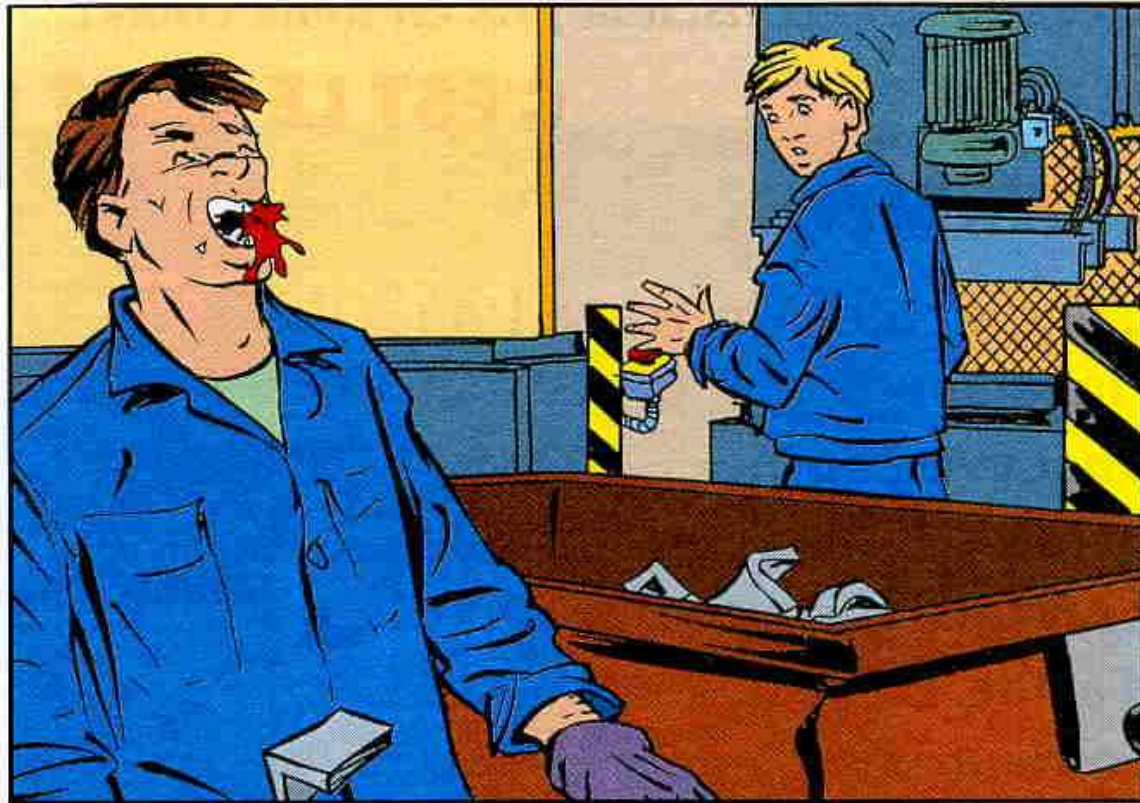
2) L'imprudence

Elle résulte d'une action où celui qui agit ne se préoccupe pas du danger ou des conséquences de ses actions sur les autres



3) L'inattention

C'est un acte de distraction ou d'étourderie



4) La négligence

C'est une faute résultant d'un manque de vigilance, d'un manque de surveillance attentive et soutenue



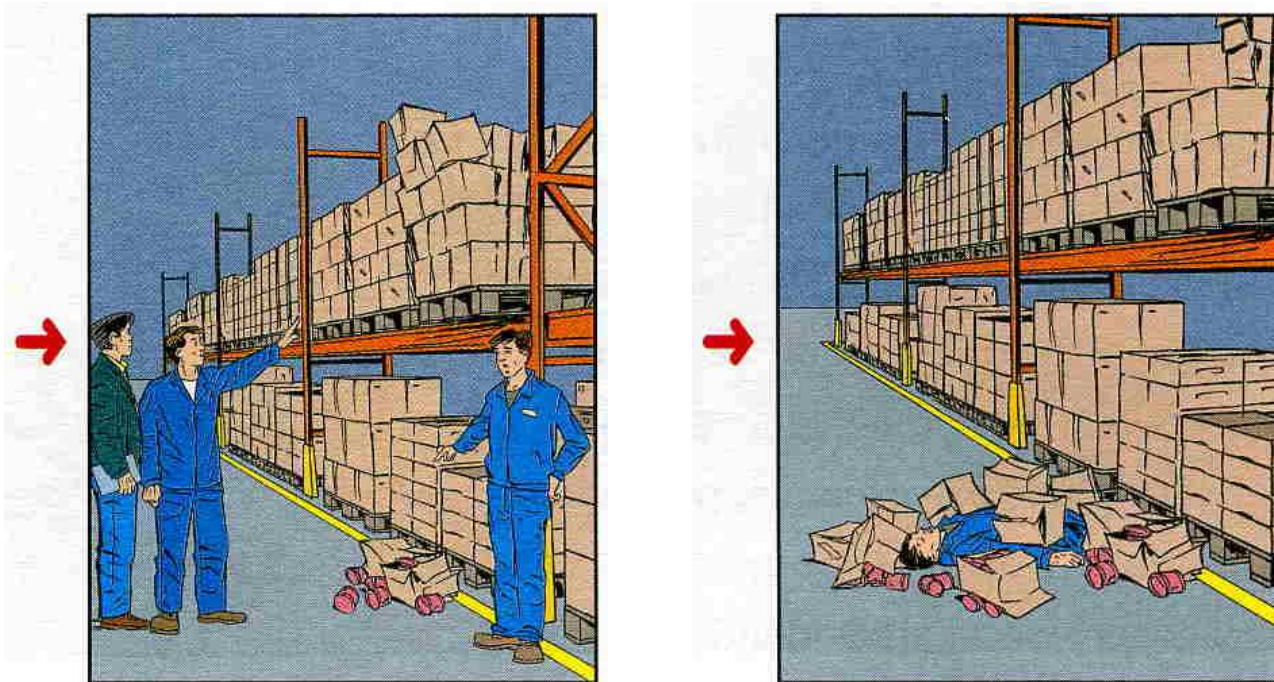
5) Le manquement

C'est l'action de manquer à une loi, à un règlement. C'est le fait de ne pas appliquer les différentes obligations imposées par la législation du travail



6) Le manquement délibéré

C'est un acte conscient pris en toute connaissance de cause



C'EST LE DELIT LE PLUS GRAVE